



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES
289, De Villemure, 2^e étage
St-Jérôme (Qc.), J7Z 5J5
Courriel : ccsnl@videotron.ca
Télécopieur : (450) 438-5869
Téléphone : (450) 438-4197



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Transport scolaire

La reconnaissance de notre métier : ça presse!

Les conductrices et conducteurs d'autobus scolaire de la région des Laurentides membres de la CSN ont manifesté lundi 10 mars 2008 devant le bureau de comté, à Montréal, de la ministre des Finances Madame Monique Jérôme-Forget afin de réclamer une amélioration immédiate de leurs conditions de travail.

« La classe politique doit comprendre à quel point les gens qui transportent nos enfants méritent un meilleur traitement. Ce métier est exigeant, mais n'est pas reconnu à sa juste valeur : le salaire moyen est de 17 000 dollars par année! Il faut cesser de jouer à l'autruche et enfin donner à ces gens un salaire décent », soutient madame Louise Jetté, présidente du conseil central des Laurentides.

Les conducteurs d'autobus demandent au gouvernement une augmentation du budget consacré au transport écolier de 15 millions par année, en plus d'un ajustement salarial à l'inflation. Ces mesures viendraient contrer la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur, puisqu'actuellement, les conditions de travail n'ont rien d'attirant pour les jeunes qui veulent exercer ce métier. Par ailleurs, il importe d'instaurer le principe d'enveloppes budgétaires fermées, dédiées exclusivement au transport écolier, pour éviter que les commissions scolaires ne détournent ces fonds à d'autres fins, comme certaines le font depuis 1997. Cette situation contribue à dégrader les conditions de travail des conducteurs. Nous demandons un retour à la situation qui prévalait avant 1997.

L'attribution des contrats de transport scolaire est également une source d'inquiétude. Chaque fois qu'une commission scolaire ne reconduit pas les ententes avec les transporteurs, les conducteurs risquent de perdre leur emploi. En outre, pour obtenir le contrat, les transporteurs doivent maintenir au plus bas leur soumission, ce qui affecte directement le salaire déjà maigre, des conducteurs. C'est pourquoi il faut obliger le report des contrats de gré à gré entre les transporteurs et les commissions scolaires.

La sécurité : une priorité

Les conducteurs d'autobus scolaire réclament, en plus d'augmentations salariales, une politique nationale de discipline et de sécurité dans le transport scolaire afin de prévenir les dangers potentiels pour les enfants et les conducteurs. Ceux-ci demandent la formation d'un comité de travail composé de tous les intervenants du milieu pour établir notamment des paramètres d'organisation et d'interventions identiques dans toutes les régions du Québec.

« Les conductrices et conducteurs ont de grandes responsabilités, mais il existe un grand flou par rapport à la sécurité, ce qui rend parfois leur travail dangereux. Il ne faudrait pas attendre que des drames défraient les manchettes pour agir. Une politique nationale de sécurité et de discipline est essentielle et contribuerait à valoriser leur travail », ajoute monsieur Jacques Forgues, président du transport scolaire FEESP-CSN et du syndicat des travailleuses et travailleurs de La Diligence - Sainte-Adèle CSN

La ministre Courchesne s'est déclarée favorable à cette demande en juin dernier, mais rien de concret n'a été fait en ce sens. Un comité national réunissant tous les intervenants de notre secteur doit se mettre à l'oeuvre au plus tôt.

- 30 -

Pour renseignement, Jacques Forgues, président du transport scolaire FEESP CSN,
Syndicat CSN La Diligence Sainte Adèle
450.530.0050

Pierre Morabito, conseiller syndical 1.800.363.3781
CSN Laurentides



Sur la photo, nous apercevons les manifestants des Laurentides devant le bureau de Madame Jérôme Forget sur le boulevard Newman à Montréal